FRC 3 :
21559
Case
FRC
23080

# RÉCLAMATIONS

## DU MODERNE

# PROMÉTHÉE,

## A TOUS LES DISTRICTS.

Marquis de L

1790.

THE NEWBERRY
LIBRARY

# RÉCLAMATIONS

## Du moderne Prométhée,

## A TOUS LES DISTRICTS.

CITOYENS FRANÇOIS, frémiſſez.....& s'il eſt un ſentiment au-deſſus du frémiſſement encore, vous pouvez vous y livrer ſans crainte de vous égarer....

C'eſt à vos cœurs, Meſſieurs, que le mortel le plus ſouffrant, le plus opprimé, qui ait exiſté depuis la création, vient faire entendre un cri lamentable....

Vous ſolliciter, ce ſeroit douter en quelque ſorte de votre ſenſibilité : l'idée de mes ſouffrances, l'hiſtoire incroyable, de l'incroyable martyre que j'endure depuis 22 ans, vous preſſe démettre un vœu qui appuye auprès des Légiſlateurs de la Nation une demande conforme à vos principes & que je forme au nom de la juſtice & de l'humanité.

Vingt-deux ans de ma vie paſſés dans des cachots, enchaîné par tous les membres, demandant envain par les cris les plus affreux, juſtice....juſtice...ou la mort....ſans pouvoir obtenir ni l'une, ni l'autre !.... C'eſt après ſix ans que ma liberté a été accordée,

c'eſt après avoir paſſé ces ſix années enchaîné par tous les membres dans un cachot, condamné à y mourir; c'eſt le 24 Janvier dernier, que par le plus affreux complot, lorſque mes féroces ennemis ont reconnu que toutes leurs révoltes étoient inutiles, qu'il falloit enfin que je fuſſe mis en liberté, c'eſt le jour que ma famille, trop malheureuſe, trop calomniée, s'eſt rendue à Paris pour m'apporter cette liberté, qu'un Lieutenant de Robbe-Courte, le ſieur Fortin, plein de rage & de colère, eſt venu à Bicêtre accompagné de 12 Cavaliers, m'a fait garotter & charger de fers avec une brutalité dont il eſt impoſſible de trouver d'exemple, & m'a transféré à la Conciergerie, où il m'a mis entre les mains d'un homme....non ce n'eſt point un homme....le Concierge Hubert eſt un monſtre que je vous dénonce, Meſſieurs, que je dénonce à toute la Nation, que je voue à l'exécration publique.

J'ai eu beau repréſenter à Hubert qu'il y avoit ſix ans que ma liberté avoit été accordée, que je n'étois plus priſonnier de droit depuis 6 ans, qu'il y avoit 22 ans que j'étois dans des cachots; j'ai eu beau lui repréſenter que je n'avois pas demandé à venir à la Conciergerie, où je n'avois aucun procès depuis que ma liberté m'a été accordée, & l'aſſurance que m'a donnée M. le Préſident de Fleury, il y a 7 ans, que mes affaires ne regardoient plus le Parlement qui les avoient remiſes entre les mains de M. le Noir, mais à être transféré au Châtelet, pour me plaindre d'une révolte contre les ordres qui

m'ont accordé ma liberté ; j'ai eu beau demander à être traduit sur-le-champ à la chambre, pour être entendu, demander M. le Procureur général ou un de ses Substituts ; j'ai eu beau lui représenter que j'étois malade, protester contre la violence, demander à déposer ma protestation sur ses registres, en présence du sieur Archier son ami & peut-être son complice ; j'ai eu beau lui dire qu'il seroit responsable de sa conduite, lui représenter que le Parlement accordoit toujours le préau à un accusé quelconque qui obtenoit un surfis, même de 3 mois, que par conséquent après avoir passé 22 ans dans des cachots, sans avoir pu obtenir un jugement, n'étant coupable d'aucun crime, lorsque ma liberté m'a été accordé il y a 6 ans pour la sixième fois, sans avoir pu en jouir, il n'avoit pas le droit de me jetter dans ses cachots....toutes mes représentations furent inutiles....Ce monstre exécrable m'avoit déja vendu à mes ennemis, tous les préparatifs étoient faits pour me faire tomber sous le glaive de la justice, & m'ôter tous les moyens de me défendre, m'empêcher de communiquer avec mes amis & mes conseils, & consommer sur moi l'assassinat prémédité depuis tant d'années.

Qu'elle fut la douleur, quel fut le désespoir d'une famille qui venoit si tendrement me recevoir dans ses bras, m'apporter ma liberté, d'apprendre que le même jour qu'elle venoit pour me rappeller dans son sein, d'où j'étois éloigné depuis 22 ans, les administrateurs de l'Hôpital général & les

économes de Bicêtre, après avoir éludé le Tribunal du Châtelet où j'étois leur accusateur, comme Néron éludoit les approches d'Athènes, où les Euménides avoient un temple, avoient pris des arrangemens avec le concierge Hubert, pour me jetter dans le plus infect de ses cachots, & former une cabale pour obtenir du Parlement un arrêt de mort contre moi.

Cette famille qui m'est si chère, dont les chagrins sont mon plus cruel supplice, ma famille affligée se transporte aussi-tôt à la conciergerie, parle à Hubert, s'occupe d'abord de mes besoins, il est malade.....il est au cachot.....( c'étoit dans le mois de Janvier dernier)....Voilà de l'argent; nous voulons qu'on lui donne des secours.....Quand on est au cachot, a répondu cet énergumène, on n'a besoin de rien....Hélas ! on n'a besoin de rien dans un cachot !.....& je n'y ai vécu qu'avec un pain noir !.... Qu'on lui donne au moins une bouteille de vin tous les jours....( ma famille ignoroit que je n'en ai jamais bu de ma vie ) Elle se retira, le chagrin & le désespoir dans le cœur, sans pouvoir obtenir la grace de me parler.

Dès le premier jour, en négociateur plus habile que les économes & les administrateurs de Bicêtre qui ont mis six mois à soulever toute cette infâme maison contre moi, Hubert a soulevé toute sa prison, tout le peuple qui environne le Palais ; aussi-tôt mille voix, mille monstres n'ont cessé de crier nuit & jour à mes oreilles : il faut qu'il périsse, il faut

qu'il meure, ſon affaire eſt faite, il ne faut pas le laiſſer monter à la chambre ; s'il monte il faut l'aſſaſſiner en deſcendant.....Ce ſupplice a duré deux mois, j'ai entendu mille fois ces cris forcenés ſortir de la bouche de l'infâme Concierge.....& ce monſtre exiſte encore !.....

Le quatrieme jour on m'a fait monter à la chambre pour me donner un Conſeil. J'ai demandé MM. Girouſt & de Bonnieres ; le premier, comme mieux inſtruit de mes affaires depuis 10 ans.... Le ſecond plus connu par ſa vertu incorruptible, ſes talens diſtingués, & l'habitude des ſuccès. Eh ! c'eſt le Ciel qui m'a inſpiré dans ce choix !.. J'ai pris la parole... Voilà 22 ans que je ſuis en priſon. Je viens de paſſer 12 ans chargé de fers dans les cachots de Bicêtre... Eſt-ce la loi, ou le deſpotiſme qui me tiennent enchaîné ? Si c'eſt le deſpotiſme, c'eſt à la loi à me venger du deſpotiſme ; ſi c'eſt la loi, combien n'ai-je pas à me plaindre de ſes miniſtres ? ... L'auditoire a frémi... Il y a ſix ans que ma liberté m'a été offerte & accordée, avec la promeſſe d'être officier dans la légion de Luxembourg... Je crois venir demander ma liberté, qui m'a été accordée, & je ſuis inveſti d'un procès criminel ! .. Je demande au moins à la Cour, qu'elle me faſſe grace des cachots, que ma ſanté ne me permet pas de ſupporter, & qui ſont d'ailleurs un obſtacle à ma défenſe... Le Préſident de la chambre m'a dit qu'on verroit cela... Et je me ſuis retiré.

L'apparition d'un être palpitant encore, sorti du tombeau où je venois d'être enseveli 22 ans, avoit remué toutes les ames, excepté celle d'Hubert, s'il en a....

Homme sensible & compatissant, magistrat vertueux, dont le cœur n'est point endurci aux cris plaintifs de celui qui souffre, ..... Pardonnez-moi cette explosion de ma reconnoissance ... Permettez-moi de vous nommer ici ; c'est M. Amelot qui a représenté à la Cour combien j'étois malheureux.... & lui a fait sentir la necessité de m'accorder le préau, pour que je puisse au moins me défendre. Hubert, c'est l'infâme Hubert qui ne me connoissoit point, qui s'y est opposé, en me représentant comme un homme capable de soulever toute sa prison....Et c'est ce monstre qui a réellement soulevé toute sa prison & le peuple des environs contre moi !.... L'opposition du cruel Concierge a prévalu sur l'invitation touchante du magistrat sensible & juste.

L'humanité, la vertu & la probité, sont-elles donc des vertus incompatibles avec la place d'un Concierge ? Ne diroit-on pas, qu'accoutumé à respirer l'atmosphère du crime, le crime soit devenu une vertu dans cette ame cadavéreuse (1) ?

Ce sycophante ne s'est plus occupé qu'à préve-

---

(1) On doit excepter un Concierge de cette classe. Mais on n'en connoît qu'un seul. M. Watrin, Concierge du Châtelet, dont on n'entend parler qu'avec éloge.

nir contre moi mes juges, à égarer leur religion, à détourner le zele de mes conseils, & me perdre dans leur esprit; il a réussi auprès de M. Girouſt, qui depuis qu'il m'a été donné pour conseil, ne m'a accordé que deux minutes d'entretien, pour me reprocher des propos injurieux que le concierge m'avoit attribué méchamment, & auxquels je n'avois point de part.

Ma famille, mes amis, mes protecteurs, se sont présentés inutilement pour me voir & me consoler; ils ont tous été rebutés avec insolence. Il ne m'a pas même permis de voir les juges lorsqu'ils ont visité les prisonniers des cachots, pour leur demander s'ils n'ont pas des plaintes à porter contre le Concierge.

Voilà comme s'y prend cet homme abominable, lorsqu'il est payé pour faire condamner à mort un malheureux, quelqu'innocent qu'il soit; qu'on juge s'il m'étoit possible de me défendre!

J'ai envain demandé la permission d'écrire à M. le procureur-général, j'ai envain demandé à parler à un de ses substituts, j'ai envain demandé la liberté d'écrire, au moins à mes conseils; j'ai inutilement demandé la communication du procès, dont le greffier est obligé, par les décrets de l'Assemblée Nationale, de donner une copie à l'accusé (1), Hu-

(1) M. le Président Pelletier vient de m'écrire que la totalité du procès doit m'avoir été communiqué; on a trompé ce magistrat; le fait est faux, le greffier me refuse encore cette communication nécessaire.

bert m'a refuſé tout ce que j'avois le droit d'exiger... Et je ne paſſois pas un ſeul jour ſans lui entendre dire à mes oreilles... Il faut qu'il meure, car cette affaire là couperoit le cou à tout le monde... Ce n'eſt pas ſans doute une preuve de l'innocence de tous ces cous qui ont ſi peur d'être coupés !

Deux hommes, infiniment recommandables par leur vertu, leur amour pour la juſtice & l'humanité, deux hommes chéris de la Nation, & bien chers aux malheureux, ont enfin briſé la barriere inſurmontable que ce vil concierge avoit élevé entre mes amis & moi... Ce magiſtrat integre & ſi laborieux, l'étonnant M. Manuel, adminiſtrateur de police, ſavoit encore économiſer quelques inſtans ſur ſes pénibles occupations pour venir eſſuyer mes larmes & me conſoler... m'exhorter à prendre courage, dans les momens que mon vil bourreau me portoit au plus affreux déſeſpoir... L'opinion publique eſt pour vous, le public vous demande, le public veut vous voir, le public vous attend... Combien devoient être conſolantes ces paroles, & ſur-tout dans la bouche du vertueux M. Manuel !... Mais Hubert n'en répétoit pas moins tous les jours... Il a beau faire, il faut qu'il meure...

Un de ces ſaints Curés députés à l'Aſſemblée Nationale, mon compatriote & mon ancien compagnon de collége, ardent patriote, ami tendre & zélé, partageoit les ſoins de M. Manuel, & me donnoit les mêmes conſolations, mais je ne pouvois les voir & leur parler, je n'ai pu parler à M. de Bonnières

Bonnieres mon conseil qu'en présence de mon bourreau, de l'exécrable Hubert, qui alloit rapporter à mes ennemis tous les épanchemens de mon cœur, & tous mes moyens de défense pour en empêcher l'effet.

Voilà pourquoi Hubert s'est opposé à ce que la Chambre des Vacations m'accordât le préau, afin de se rendre le maître de sa victime... & m'immoler plus sûrement à mes coupables ennemis. Qui se seroit jamais douté qu'un vil geolier se mêlât d'être aussi despote ?

Tant il est vrai qu'un accusé dans les mains d'un concierge, fût-il un parricide, un monstre, s'il est protégé par son geolier, il est toujours assuré de tromper la loi, & d'être dérobé à la justice.... Mais celui qui est assez malheureux pour avoir un concierge pour ennemi, son innocence, fût-elle aussi pure que celle des Anges, il faut qu'il périsse, & on en est quitte pour le faire passer dans le public pour un monstre.

Mais ce qui est le comble de la scélératesse humaine, c'est que pendant que l'hypocrite Hubert me torturoit ainsi dans ses cachots, Hagnon, & Eschard, économes de Bicêtre, ses complices, & le chirurgien Cullerier, & les administrateurs des hopitaux, étoient occupés à me torturer d'une autre maniere dans le public.

Je n'ai rien écrit, rien imprimé depuis douze ans, que je ne l'eusse signé. Parce que je n'écris que ce qui est vrai, ce que je suis en état de prou-

ver. Etant ſous la clef des adminiſtrateurs & des économes de Bicêtre, j'ai eu le courage, malgré la certitude des cachots, de la mort & des poiſons, de dénoncer à la vengeance des loix & à l'indignation publique, les adminiſtrateurs & les économes; ils m'ont aſſaſſiné ? ils n'ont pas oſé me répondre autrement; ils ont éludé tous les tribunaux d'information, & ils ont attendu que je fuſſe dans les cachots du concierge Hubert; ils ont ſaiſi ce moment ſi critique, où j'avois tant beſoin de me concilier mes juges & l'opinion publique; ils ont profité de l'état de ſouffrance & d'anéantiſſement où eſt un malheureux dans un cachot, pour publier un libelle infâme, qu'ils ont eu la lâcheté de ne pas ſigner, un recueil de calomnies d'uſage, ridicules, abſurdes, où ils n'ont pas même reſpecté la vertu de M. Manuel, de cet homme admiré, qui s'eſt ſacrifié tout entier, avec la plus héroïque générosité, au ſervice du public, ſans ſe permettre une heure de repos depuis près d'un an, & celle d'un des journaliſtes les plus patriotes, qu'ils ont eſſayé envain de corrompre, & ſur la voiture duquel on a tiré un coup de fuſil le jour de Noël dernier, en ſortant de me viſiter à Bicêtre avec M. Manuel. Ils ont choiſi pour m'attaquer, le moment où je ne pouvois pas leur répondre.... Et j'ignorerois qu'ils ſont les auteurs de ce monſtrueux libelle, ſi leur friponnerie, leur eſcroquerie ne les avoit décélés, s'ils n'avoient eu un procès avec la Chaye, leur imprimeur, pour les frais

d'impreſſion, que le ſous-économe Eſchard, caché ſous le nom d'Achères, avoit imputé ſur le compte de l'adminiſtrateur Deſyeux, . . . qui avoit promis de payer....

Voilà comme, après avoir paſſé pendant 22 ans par toutes les filières de la barbarie humaine, j'étois réſervé à faire l'épreuve de celle du concierge Hubert, dont on peut juger en ſuivant la gradation.

Hubert s'eſt oppoſé à ce qu'on me donnât le préau, parce qu'il craignoit que je ſoulevaſſe toute ſa priſon!.. Et c'eſt à Hubert, qui en un inſtant, a ſoulevé ſes priſonniers & le public contre moi!... Qui a préparé la condamnation que je n'aurois pû éviter, même après 22 ans de cachots, & ma liberté accordée depuis ſix ans, ſi l'Ange du Ciel, M. de Bonnieres, que je n'ai pourtant pas eu le tems d'éclairer ſur tous les faux dont la procédure eſt infectée, n'avoit rendu ſa bonne volonté & tous ſes efforts inutils...

Vous n'ignorerez pas, citoyens, que juſtement alarmé de ce qu'on m'a choiſi pour rapporteur, M. d'Outremont, fils d'un des adminiſtrateurs mes ennemis & mes bourreaux, je lui ai écrit pour le prier de ſe récuſer, que j'ai écrit à M. Paſquier, à qui j'ai adreſſé ma requête à la chambre des vacations, pour demander un autre rapporteur, & que ma demande n'a point été écoutée.

C'eſt alors que manquant d'encre, j'ai été forcé de tremper ma plume dans mes veines, & d'écrire

en caractères de sang, dans les ténèbres d'un cachot, sans pouvoir lire ce que j'écrivois, une lettre de 18 pages à l'incorruptible Observateur, à ce citoyen courageux qui m'a défendu avec tant de zèle, de chaleur & d'énergie, jusqu'à exposer sa vie & courir les risques d'être assassiné. C'est à M. Manuel, qui ne me désavouera pas, que j'ai passé furtivement mon paquet, pour M. Pasquier, & plusieurs lettres pour M. de Castellanne, dont l'œil sévere m'a si bien servi.

Enfin le jour du jugement est venu. Je n'en ai été averti que la veille au soir par M. de Bonnières. Exténué par 22 ans de souffrances, & le défaut d'alimens, j'ai encore eu le courage de passer toute la nuit à préparer mon plaidoyer auquel je n'avois pas même pensé, ne pouvant pas m'imaginer que j'avois à défendre ma vie, lorsque je venois plein de confiance réclamer ma liberté qui m'a été accordée il y a six ans..... mais l'impression de l'air, la vue de cet astre que je ne connoissoit plus, ont fait une trop forte impression sur tous mes organes; mes idées étoient troublées, la respiration & presque la parole m'ont manqué; je ne connoissois point une affaire aussi éloignée..... J'ai répondu au hasard à des questions auxquelles je ne m'attendois pas..... & cependant il s'agissoit de ma vie !.....& ce qui m'est plus cher encore, de l'honneur d'une famille nombreuse & respectable !..... Hubert !.....Hubert !., les monstres feront-ils toujours impunis ?..... (1).

(1) Le Concierge Hubert n'a pas fait sur moi

J'ai eu beau prouver, démontrer que mes affaires ne regardoient plus le Parlement, que M. le Président de Fleurime l'avoit assuré; j'ai eu beau réclamer la liberté qui m'a été accordée il y a six ans, me plaindre d'un faux ordre de M. le Procureur-

---

son coup d'essai. Une foule de plaintes inutiles ont été portées contre lui à M. le Procureur-général..... Un vieillard nommé la Haire, natif des environs de Reims en Champagne, portant sur ses traits l'empreinte de la vertu & de la probité, étoit prisonnier à la Conciergerie, où il a confié à Hubert un contrat de rentes sur les tontines, payable à l'Hôtel-de-Ville; Hubert a touché 100 livres..... on croiroit peut-être qu'Hubert auroit gardé 4 livres pour son déplacement.....point du tout. Hubert a donné 4 livres au pauvre la Haire, & a gardé 4 louis d'or.

Quelque temps après, le Parlement a envoyé ce pauvre homme à Bicêtre.....Avant de partir, la Haire a demandé son argent.. ..Hubert a fait dire qu'il n'y étoit pas..... Arrivé à Bicêtre, la Haire lui a écrit. Hubert a fait répondre qu'il lui enverroit son argent. Au bout de six mois, la Haire, au pain & à l'eau, d'un très-grand appêtit, ne pouvant pas se passer de tabac que j'étois obligé de lui fournir, m'a prié d'écrire une lettre honnête à Hubert pour lui exposer sa situation & lui demander son argent... Hubert lui a fait dire d'aller se faire f..... qu'il n'avoit rien à lui.....La Haire a un contrat de 40 écus....ce qui est une fortune pour lui.....Je l'ai engagé à faire toucher les arrérages qui lui sont dûs .... A qui, Monsieur, voulez-vous que je me confie, si je ne puis me confier à un Concierge?--- On punit ceux qui volent des gens riches.....que fera-t-on à celui qui vole son prisonnier, qui vole un pauvre?... AB UNC DISCITE OMNES. La Haire est à Bicêtre.---On peut le voir.

général, d'une fauſſe lettre-de-cachet ; j'ai eu beau repréſenter que le ſieur Marmottant, ancien ſubdélégué de l'Intendant de Paris, avoit été envoyé à Bicêtre avec 100 Grenadiers Royaux, commandés par le ſieur Lebas pour me mettre en liberté, & qu'après 15 jours de ſtation, ils s'étoient retirés ſans me voir ni me parler ; j'ai eu beau demander aux juges, qu'avant faire droit ſur la Sentence de ceux d'Angers ; contre laquelle je ne pouvois pas me défendre, puiſqu'on ne me l'avoit pas communiquée, je fuſſe transféré devant les Juges du Châtelet, pour y être informé ſi ma liberté ne m'a pas été accordée, il y a ſix ans, & rechercher les cauſes qui m'ont fait condamner à mort, enchaîné par tous les membres dans les cachots de Bicêtre, au lieu d'être mis en liberté.....Sous ma réſerve, étant libre, de m'inſtruire de cette affaire & me pourvoir contre la Sentence d'Angers.....Que riſquoit le Parlement ?.... je ne ſortois pas de priſon, juſqu'à ce qu'il fût prouvé que ma liberté m'a été accordée... en fourniſſant les preuves de l'exiſtence de ma liberté, le Parlement ne riſquoit-il pas, en ſuivant les concluſions du Procureur-général, adminiſtrateur des Hôpitaux, de condamner à mort un Citoyen libre de droit depuis ſix ans ! Cependant une demande auſſi prudente, auſſi conforme à la juſtice & à l'humanité, a été étouffée comme toutes mes autres réclamations..... Le crime de mes ennemis eſt impuni, & j'ai été jugé à un plus amplement informé d'un

an !(1)..... Jugez par-là, Citoyens, combien un accusé est à plaindre, lorsqu'il n'a que la justice de son côté !.....

Après le jugement, Hubert m'a encore replongé dans ses cachots, jusqu'à ce que le département de la police m'eût arraché des mains sanglantes de ce tigre féroce, pour me faire transférer à l'Hôtel de la Force, où je suis encore prisonnier après avoir passé 22 ans de ma vie, chargé de fers, dans des cachots !.....

Vingt-deux ans de ma vie passés dans des cachots, enchaîné par tous les membres, sans avoir pu obtenir un jugement jusqu'au 16 Mars dernier !....vingt-deux ans de captivité dans un tems de révolution, dans un moment destiné à réformer tous les abus !..... dans le plus beau jour qui ait jamais éclairé l'Empire François, dans le moment de la touchante cérémonie du pacte fédératif !.....& je suis encore prisonnier ;... dans le sein de la capitale.....sous vos yeux, sous les yeux de la majestueuse Assemblée des Représentans de la Nation !....

Vous voyez, Citoyens, comme toutes mes plaintes

---

(1) Le Parlement pouvoit-il me juger ? non : il en avoit perdu le droit, parce qu'il ne pouvoit pas me trouver innocent sans convenir qu'il ne l'étoit pas de m'avoir fait souffrir 14 ans dans des cachots sans me juger. C'est à tous ceux dont l'ame n'est pas paralisée à juger cette question. Il ne pouvoit plus d'ailleurs y avoir de décret contre moi comme je le prouverai.

ſont étouffées, tous les crimes de mes ennemis impunis, légaliſés même par l'arrêt du Parlement du 16 Mars dernier, qui m'a jugé à paſſer encore en priſon cette année à jamais mémorable & l'époque heureuſe de la plus heureuſe révolution! .....Le ſacrifice de cette année n'eſt-il pas plus cher pour moi que celui de dix autres! Le Parlement veut que je lui pardonne 14 ans conſécutifs de cachots ſans vouloir me juger, & ne veut pas me faire grace d'une année d'information de plus!.....

Ma liberté a été accordée depuis ſix ans.. Je me condamne moi-même à expirer dans les cachots, ſi je n'en fournis pas mille témoins.....malgré l'aſſertion contraire de M. le Garde-des-Sceaux & de M. de Saint-Prieſt...l'économe Hagnon en eſt convenu lui-même devant M. Manuel & ſix citoyens ou citoyennes de ſes amis, & a donné pour défaite que ſi je n'etois pas il y a ſix ans Officier dans la Légion de Luxembourg, c'eſt que je n'avois pas de cheveux ſur la tête...comme ſi l'on ne pouvoit pas être un bon Officier en perruque! Comme ſi je pouvois avoir aujourd'hui ſur la tête les cheveux que j'ai perdus au cachot! Et parce que je n'ai plus de cheveux ſur la tête on m'a enchaîné pendant ſix ans dans un cachot.. on m'y a condamné à mort, on a donné des ordres de me tuer, on m'a étranglé; on m'a ouvert la tête....on m'a arraché la gorge, crévé l'eſtomac, j'ai eu une jambe caſſée.... Parce que je n'ai pas de cheveux ſur la tête....& parce que je n'ai pas de cheveux ſur la tête, le Parlement me fait

un

un procès au bout de 22 ans..... le Procureur général donne des conclusions de mort contre moi !... Citoyens qui avez le malheur d'être chauves, prenez garde à vous !....

Il y a six ans que je devrois être Officier dans la Légion de Luxembourg .... & je n'ai pas été mis en liberté, parce que je n'ai plus de cheveux sur la tête !.... j'ai été condamné à mort, j'ai été enchaîné par tous les membres dans le plus affreux cachot, j'ai souffert un million de morts tous les jours depuis six ans, parce que je n'ai pas de cheveux sur la tête ..... Je n'ai pas vu le jour depuis six ans..... Combien il est donc dangereux de n'avoir pas de cheveux sur la tête !.....

De quel crime suis-je coupable depuis six ans que ma liberté m'a été accordée ?.....car enfin elle m'a été accordée, j'y ai consenti. Je suis la victime d'une révolte contre les ordres du Roi, dont l'exécution a été confiée à l'Inspecteur de Police Santerre, qui m'a vendu à mes ennemis. ...Je suis citoyen libre de droit depuis six ans.... n'ai-je pas acheté ce titre assez cher? pour quel crime donc le Parlement m'a-t-il jugé après avoir refusé de le faire pendant tant d'années, lorsque son devoir devoit l'y contraindre, & qu'il en avoit le droit? dois-je être encore soumis à une loi qui a gardé un silence aussi coupable pendant 22 ans? ..... le seul crime qu'on punit en moi, & qu'on punit de mort, le seul dont je suis véritablement coupable, dont j'aurois honte de me justifier, est d'avoir le premier eu le

courage de mettre au jour toutes les dilapidations, toutes les déprédations, tous les vols & les brigandages qui se commettent impunément dans les hopitaux de Paris (1) .... mon zèle à défendre de l'oppression sous laquelle gémissent quarante mille pauvres, m'a fait un million d'ennemis ; & je serois le seul prisonnier qui eut écrit contre les abus qui se commettent dans les hôpitaux & qui n'eût pas été puni de mort.....Tout le reste n'est qu'un affreux prétexte, un COMPENDIUM de calomnies punissables.... une sensibilité profonde & irrésistible a fait tout mon malheur.....

Ce sont des administrateurs, qui comme d'énormes éponges, boivent les larmes & le sang de quarante mille malheureux.....Ce sont des administrateurs despotes dans toute l'étendue de leur ressort, qui me persécutent ou qui me calomnient avec cet acharnement depuis 12 ans...Et ces hommes corrompus ont encore la suprême influence sur les Communes de Paris, sur l'esprit de M. le Maire. . . .Gardez-vous, ô citoyens, de toutes ces langues vénimeuses. . . .

Les personnages les plus recommandables par leur vertu, les plus distingués par leurs talens, ont eu beau s'intéresser à mon sort.... leur zele s'est réfroidi au premier entretien qu'ils ont eu avec le sieur Hagnon.

---

(1) Voyez Bicêtre réformé, chez Garnery, Libraire, rue Serpente.

Ne diroit-on pas que tous les crimes pourſuivis, enchaînés dans les priſons de Bicêtre, ſoient forcés de ſe réfugier, de chercher un aſyle dans le cœur d'un économe, & qu'ils n'en ſortent que par une ſueur, une tranſpiration méphitique & peſtilentielle, qui gâte & corrompt bientôt tous ceux qui les approchent ? . . . .

Je ſuis calomnié dans les ſociétés, dans les clubs, dans les bureaux, dans tous les endroits publics. . . Pour vous aſſurer, ô citoyens, de la vérité des faits dont vous pourriez douter, avant d'ajouter foi aux calomnies que des monſtres vomiſſent contre moi, je ſuis viſible, . . . à toute heure de la journée. . . Ne craignez pas de viſiter un malheureux ; ſeriez vous aſſez avares de vos larmes pour craindre d'en répandre quelques-unes ? . . . Parlez-moi, interrogez-moi, dénoncez-moi tous ces monſtres exécrables, qui ne frémiſſent pas de calomnier un malheureux dans les fers. . . .

Envain, dirons des gens mal-intentionnés, que l'Aſſemblée Nationale ne peut point s'occuper d'une affaire particuliere. . . Dites-leur, & ne ceſſez de leur crier, que ma cauſe ne peut être regardée comme une affaire particuliere, que chez un peuple de Cannibales. . . . Mais que chez une nation ſenſible & généreuſe, elle eſt celle de tous les citoyens... intéreſſés d'ailleurs à pourſuivre la réforme de tous les abus dont je ſuis la victime.

Je demande ma liberté, au moins proviſoire, en donnant caution de me repréſenter lors du jugement

beſoin qu'a mon cœur de jouir du bonheur public, m'impoſent celui de ma liberté, dont je jouirois il y a 14 ans, ſi mes juges avoient été juſtes.

Envain m'oppoſera-t-on le nouveau régime.... Une révolte, un aſſaſſinat, des poiſons, 22 ans de cachots, qui aurcient été punis par des juges équitables, ſous l'ancien régime; ne ſauroient être légaliſés ſous le nouveau.

Après ce tableau affreux, il eſt conſolant pour moi, de parler de la femme forte, qui ſeule & ſans conſeil, m'a ſauvé des mains de mes infâmes tortureurs. Le zele infatigable de madame Thomas & de ſon mari, leur courage étonnant dans une lutte auſſi inegale contre mes redoutables ennemis, leur ſuccès, plus étonnant encore, ſont au-deſſus de mes expreſſions & de mes moyens de reconnoiſſance. C'eſt cette femme vertueuſe, déja connue dans le public, qui, depuis près de 4 ans, a fait pendant la pluie, la neige, le froid exceſſif des hivers, juſqu'à quatre fois par ſemaine, le voyage du Gros-caillou, où elle demeure, à Bicêtre, pour ſe charger de mes lettres & mémoires.... C'eſt cette femme unique, qui, au péril de ſa liberté & de ſa vie, ſans d'autre impulſion que celle de ſon cœur, ſans d'autre conſeil que ſon courage, ſon humanité & ſa vertu, a ſollicité auprès du Roi, des Miniſtres & des Magiſtrats, ma liberté, qu'elle a obtenue, & dont je ne jouis pas.... C'eſt cette femme ſurprenante & ſi digne d'admiration, que les barbares économes de Bicêtre ont mis en priſon, pour avoir été ſoup-

çonnée de porter mes lettres ; qui auroit péri à l'hôpital, ſi on lui en avoit trouvé.... C'eſt cette femme ſi vertueuſe, que le concierge Hubert a rebutée, repouſſée avec une barbarie que je ne puis exprimer, lorſqu'elle venoit faire quelques efforts pour me voir. C'eſt elle qui me nourrit aujourd'hui & qui pourvoit à mes beſoins. Marchez, ma femme, marchez tous les jours ; ne vous laſſez pas de ſolliciter pour ce pauvre malheureux, juſqu'à ce que vous l'ayez délivré, je travaillerai pour vous nourrir, ainſi que mes enfans, ,,.. lui dit tous les jours ſon mari....

Citoyens, je vous conjure de recommander madame Thomas à l'Académie Françoiſe, pour le prix de la vertu qu'elle a ſi bien mérité... Je ſais bien celui qu'elle déſire... C'eſt la liberté de ſon client.... mais elle eſt pauvre.... très-pauvre.... Je ne ſuis pas riche.... & mon cœur ſouffre...

MUSQUINET, ci-devant DE LA PAGNE, actuellement à l'Hôtel de la Force, ce 9 Juillet 1790.

435